

PLAINE le, 30 juin 2022

Chers concitoyens,

Comme nous vous l'avions promis lors de notre campagne électorale, je me rapproche de vous afin de vous informer sur l'évolution de la commune.

Vous n'êtes pas sans savoir les tracas que nous vivons ; non seulement la vie française, la vie mondiale, la pandémie du covid-19 qui ne nous laisse que quelques répit, ET qu'il ne faut absolument pas négliger.

Concernant PLAINE, vous entendez ici et là les cancans de village, comme dans tout village. Mais sur notre belle commune des choses vous agacent, et croyez-moi, qui m'agacent également !

Une partie du conseil municipal s'est retournée contre moi le Maire de la commune. Pour quelle raison ? Pas de ragots ni de mensonges.

Pour m'atteindre en pensant me faire peur avec une plainte en avril 2021 auprès de madame la Procureure de la République. Première de la série en évoquant des abominations. **Plainte classée sans suite** après auditions individuelles de ces protagonistes.

Maintenant : Leurs tracts mensongers ! Diffamatoires, outrageants, insultants, injurieux, harcelants, remplis de haine... Pour quelles raisons ? A quelles fins ?

Une équipe pour laquelle je disais systématiquement qu'il s'agissait d'une équipe (intéressante et intéressée) ; pour ces protagonistes, je me suis avancé et trompé. Le qualificatif (intéressant) étant utilisé à mauvais escient !

Afin de créer une liste de 15 personnes, je me suis posé la question afin de trouver une équipe cohérente, avec pour chacun, ses compétences. Et! Hors cette recherche une personne est venue me faire la cour par des moyens détournés, afin d'intégrer cette liste ; un couple que très peu de personnes de PLAINE connaissaient, moi également et dont je ne me suis pas méfié! Et qui n'avait pas fait de vagues pendant leurs 11 premières années sur la commune.

Aujourd'hui ces gens, que nombre d'entre vous ne connaissez toujours pas, veulent prendre la place et non pas gérer la commune. Ils ne le font pas depuis 14 mois ! Leur seule volonté et de m'évincer à leurs profits. **Pour y parvenir, avec leur groupe ils vous prennent en otage !** Ils bloquent la commune en s'opposant à chaque décision à prendre (ils l'ont marqué sur leur tract du 25 janvier 2022) qu'ils feraient tout pour que : « plus aucune délibération ne puisse être adoptée... Nous sommes très déterminés et nos idées sont fortes...etc. » Vous montrant la méchanceté dont ils font preuve ?

Pour assouvir leur volonté de pouvoir et prendre je ne sais quelle revanche, ils veulent salir une personne, n'y arrivant pas, ils s'en prennent à la fratrie, n'y arrivant toujours pas, ils salissent la génération suivante. Où s'arrêteront-ils ?

Lors des élections présidentielles et législatives, sur des bulletins électoraux on me salissait une fois en me traitant : « de fils de pute » et l'autre fois : « fils de chien attention derrière toi » Comment peut-on agir de cette façon ? Quel que soit ce corbeau !

Si je ne travaillais pas avec l'équipe restée fidèle, pensez-vous que nous aurions pu redresser pour partie la situation ?

Aujourd'hui :

- 1) La dette est réduite à 991 441,62€
- 2) Les comptes au 30/06/2022 sont crédités à hauteur de 284 338.80€

- 3) Le budget primitif non voté par le groupe dissident est revenu est sera rendu exécutoire par madame la Préfète.
- Nous pourrons à ce titre entreprendre certains travaux ! Cependant les routes programmées de longues dates, ne pourront pas encore être faites ou refaites.
- Vous avez noté que nous avons en caisse 284 338.80€, ce qui ne suffit pas à entreprendre les travaux routiers.
- Vous noterez que cette trésorerie, commence cependant à nous redonner un certain crédit auprès des établissements bancaires. Ce qui nous permettra, avant la fin du mandat de pouvoir réengager de nouveaux travaux nécessaires pour la commune.

Aujourd'hui quatre gros chantiers nous interpellent et nous intéressent. A nous, la petite équipe fidèle et à vous citoyens de PLAINE.

- 1) Le devenir de l'école maternelle, ainsi que le bâtiment de Champenay.
- 2) Le devenir de la maison de retraite.
- 3) Le devenir de la carrière de grès de Champenay.
- 4) L'entretien de nos bâtiments communaux, Eglise comprise.

1) **Le devenir de l'école maternelle.**

Les experts d'assurances et d'assurés travaillent sur le dossier.

La possibilité de créer (transférer l'école à Plaine est à l'étude). La reconstruction de Champenay ne s'annonçant pas dans de brefs délais.

2) **Le devenir de la maison de retraite.**

Les ragots vont bon train.

J'ai dit lors de la campagne, que nous ne voulions pas que cette structure ferme ! Nous avons été élus en 2020. Avez-vous vu deux ans après que cette dernière ait été fermée ?

Que l'on arrête de raconter tout et n'importe quoi !

Il est vrai comme je vous en ai fait part dans ma réponse..., qu'il ne s'agissait pas simplement d'une volonté, mais d'une capacité à maintenir une telle structure... Ce n'est pas parce que des réflexions et des pourparlers sont engagés que la fermeture soit, elle engagée !

A ce titre, ne croyez pas les affabulations de ce groupe méprisant.

3) **Le devenir de la carrière de grès de Champenay.**

Avec le directeur de l'entreprise Rauscher, les accords commerciaux sont en très bonne voie. **Un seul grain de sable ! (un caillou ou une roche) La volonté du groupe dissident de ne pas valider la décision du transfert à la société Rauscher**, invoquant auprès de ce dernier qu'ils veulent ma démission en contrepartie.

Le dossier a été remis au groupe dissident lors du conseil municipal du 14 avril 2022 afin que ces derniers puissent gérer les termes du contrat, en leur laissant tous les honneurs de cette transaction profitable à la commune ainsi qu'à ses finances. Ce qui n'a pas été fait !

Ce groupe veut parler de démocratie et cependant joue les dictateurs !

4) **L'entretien de nos bâtiments communaux, Eglise comprise.**

Des travaux d'entretien sont prévus.

Chers concitoyens, avec mon équipe fidèle, nous vous souhaitons le meilleur pour vous et votre famille, et vous invitons à nous soutenir pour notre commune.

Bien amicalement

*Jean-Marc CHIPON
Maire de PLAINE.*